



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ESSONNE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.impots.gouv.fr

EVRY, le 21/06/2018

Création du Service Départemental de l'Enregistrement au 2 rue Salvador Allende 91156 ETAMPES le 1er septembre 2018

La Direction départementale des Finances publiques de l'Essonne informe ses usagers qu'à compter du 1er septembre 2018, le Service Départemental de l'Enregistrement d'Étampes (SDE), sis 2 rue Salvador Allende, aura la charge de l'ensemble de la mission d'enregistrement du département.

Les services de l'enregistrement, situés jusqu'alors à Corbeil-Essonnes et Palaiseau, sont donc transférés à Etampes.

Coordonnées du service départemental de l'enregistrement :

Adresse : 2 rue Salvador Allende - 91156 ETAMPES
1er étage (ascenseur et escalier)
Téléphone : 01 69 92 65 00
Courriel : sde.etampes@dgfip.finances.gouv.fr

Le site est ouvert au public aux jours et heures suivants :

- Lundi et vendredi, toute la journée, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15
- Mardi, mercredi et jeudi, le matin, de 8h45 à 12h

Avant de vous déplacer, n'hésitez pas à nous contacter par courriel :

sde.etampes@dgfip.finances.gouv.fr

Sauf urgence dans la formalité, vous pouvez également adresser vos actes ou déclarations soumis à l'enregistrement par courrier :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/comment-enregistrer-un-acte>

Contact presse :

Direction départementale des Finances publiques de l'Essonne, Communication, Eve GLEYO : 01 69 13 26 90